

# AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

**SARL GWER ENERGIE – 5 Guergomel – 56160 SEGLIEN**

Une consultation du public (régime de l'enregistrement) sera ouverte **du lundi 22 juin 2020 à 8h30 au mardi 21 juillet 2020 à 16h30** (pendant 4 semaines) en mairie de Séglien portant sur la demande d'enregistrement présentée par la SARL GWER ENERGIE, dont le siège social est situé 5 Guergomel – 56160 Séglien, en vue d'exploiter une installation de méthanisation agricole à cette même adresse.

Cette installation relève des dispositions législatives et réglementaires du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 12 août 2010 modifié relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées de méthanisation relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2781 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan ([www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)) et en mairie de Séglien – 1 rue Yves le Calvé - 56160 Séglien, aux jours et horaires d'ouverture de celle-ci :

- *les lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *les mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00*
- *le mardi 21 juillet 2020 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30*

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au mardi 21 juillet 2020 à 16h30 :

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie de Séglien
- ou les adresser au préfet du Morbihan :
  - par courrier à l'adresse suivante : direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE – 1 allée du général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex ;
  - par voie électronique au préfet du Morbihan à l'adresse suivante : [ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr](mailto:ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr).